

Projet Éducatif Départemental 2022-2027

Prérequis méthodologiques

1. Soutien aux équipes des collèges
2. Coéducation

Axe 1 : Mettre en œuvre la transition écologique dans les collèges

3. Transition écologique

Axe 2 : Le projet olympique et paralympique, un levier pour développer les pratiques sportives et les valeurs de l'olympisme

Axe 3 : Œuvrer pour améliorer la santé des collégien·e·s

4. Éducation à la santé
5. Inclusion des élèves en situation de handicap

Axe 4 : Améliorer la qualité de vie dans les établissements

6. Partager les valeurs de la société du *care* avec les collégien·e·s
7. Lutte contre le décrochage scolaire et promotion de l'excellence scolaire
8. Lutte contre les discriminations
9. Prévention des violences scolaires

Axe 5 : Soutenir l'émancipation des collégien·e·s

10. Agora : éducation aux médias et à la liberté d'expression
11. Mobilité des collégien·e·s de Seine-Saint-Denis
12. Éducation artistique et culturelle
13. La transformation du territoire (patrimoine et développement territorial)
14. Hors temps scolaire
15. Renforcer l'ouverture des collèges publics sur leur territoire

Méthodologie de déploiement

Chaque collège devra s'inscrire dans un programme, déterminé conjointement entre le Département et le collège après une étape de diagnostic partagé et co-construit avec les acteurs pertinents du territoire (commune, Cité éducative, partenaires associatifs...).

À partir du diagnostic, l'accompagnement du collège est ensuite organisé sous la forme d'un programme qui se décline en 5 étapes, de la manière suivante :

- **Sensibiliser et former** les élèves et les équipes éducatives
- **Accompagner le collège dans la construction de son plan d'action** et dans le montage des projets, en particulier par l'accompagnement méthodologique des chargé·e·s de projet du Département, en coordination avec les personnels de la Direction des Services de l'Education Nationale et de la Cité éducative lorsqu'elle existe
- **Mettre en place des actions concrètes** : celles-ci sont soit clé en main, soit construites avec l'établissement et soutenues dans le cadre de l'appel à projets pédagogiques. La liste des actions mises en place au sein de chaque collège est déterminée lors de la phase diagnostic, afin de s'assurer de leur bonne coordination afin de permettre à ce qu'elles aient le plus d'impact possible sur les élèves et la communauté éducative.
- **Investir éventuellement dans le collège**, par des équipements et des aménagements, en impliquant le plus possible tous .toutes les usagers.ères du collège
- **Valoriser les démarches engagées**

DEUX PRÉREQUIS INDISPENSABLES

LE SOUTIEN AUX ÉQUIPES DES COLLÈGES

LA COÉDUCATION

Soutien aux équipes des collèges

10 ACTIONS DONT 6 NOUVELLES

- Plan de sensibilisation annuel pour tous les personnels des collèges
- Expérimentation de forums de l'emploi pour recruter des assistantes d'Éducation (AED) et participation à leur formation en lien avec les axes du Projet Éducatif Départemental
- Journée d'accueil à destination des nouveaux.ellesenseignant.e.s du territoire
- Ouverture d'opportunités de mobilité professionnelle d'enseignant-e-s dans les services départementaux
- Plate-forme de partages d'expériences des enseignant-e-s du territoire

Enjeux

De façon structurelle, les collèges du Département connaissent une instabilité forte des équipes éducatives et des équipes de direction.

On sait néanmoins que la stabilité des équipes enseignantes est un levier majeur pour la réussite des élèves. Aussi, le Département entend investir cet enjeu et faire de ce nouveau PED un outil de valorisation des professeur-e-s de son territoire.

Objectif:

Proposer une offre de service permettant la stabilisation des équipes enseignantes grâce à :

- Un accompagnement les parcours professionnels des équipes enseignantes
- Un outillage des équipes enseignantes
- Un partage des ressources du territoire avec les équipes enseignantes : ressources pédagogiques, historiques, culturelles, touristiques, économiques...

Coéducation

11 ACTIONS DONT 3 NOUVELLES

- Informer et associer davantage les parents aux projets et à la vie des collèges
- Création de comités de parents par bassin
- Création d'un espace ressource pour les parents d'enfant en situation de handicap

Enjeux

Les bénéfices de l'alliance éducative « parents-collège » sur la réussite scolaire et le climat scolaire sont reconnus par les recherches en sciences de l'Education.

Le Département soutient avec l'Education nationale la place des parents au sein des collèges publics. Mais malgré cette volonté commune, il faut constater que les parents d'élèves sont encore trop peu associés aux projets des établissements.

Le Département mène depuis de nombreuses années une politique volontariste en intégrant des espaces parents au sein des collèges, et en soutenant la place des parents par des subventions et un appel à projets « coéducation » leur étant destiné.

L'Espace Numérique de Travail (ENT) est un outil privilégié de communication entre le Département et les parents d'élèves, aussi doit-il autant que possible être valorisé et utilisé. Cet usage doit être accompagné pour permettre aux parents plus éloignés du numérique de s'approprier cet outil de suivi de la scolarité de leur enfant.

Objectifs :

- Innover pour garantir une nouvelle place des parents, en les associant, par exemple, de façon systématique aux temps de valorisation des actions éducatives portées par le Département
- Faire reconnaître les parents comme des acteurs éducatifs et des partenaires des collèges à part entière
- Faire vivre les espaces parents en accompagnant la communauté éducative pour que ces espaces soient réellement investis
- Accompagner les parents dans les usages numériques, notamment par l'appropriation de l'Environnement numérique de Travail
- Poursuivre le travail de sensibilisation et de formation des parents délégués sur l'ensemble des chantiers éducatifs portés par le Département

Envoyé en préfecture le 22/11/2021

Reçu en préfecture le 22/11/2021

Affiché le



ID : 093-229300082-20211118-2021_11_050-DE

AXE 1

METTRE EN ŒUVRE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE DANS LES COLLÈGES

Transition écologique

42 ACTIONS DONT 5 ACTIONS NOUVELLES

- Développement de l'agriculture urbaine et des cours jardinées dans les collèges
- Équipement de tous les collèges en télé relève
- 130 cours oasis et parcours de prévention de la canicule
- Sensibilisation de tous.toutes les collégien·e·s au vélo
- Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) en collège

Enjeux

Le Département a fait de la transition écologique un axe structurel de ses politiques publiques, ce qui s'est traduit en 2019 par le vote des engagements pour l'égalité environnementale pour l'urgence climatique et en 2020 par le Plan de Rénovation Éco-collège d'un milliard d'euros sur 10 ans.

Ce plan "éco-collèges" s'inscrit dans une stratégie globale "zéro-carbone", visant, à ce que d'ici 2030, le Département atteigne la neutralité carbone de l'ensemble de son administration en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en mettant en place une politique de compensation. Pour répondre au défi environnemental, le Département a pris des engagements simples et radicaux : 100 % des bâtiments nouveaux seront passifs en consommation d'énergie, et le Département réduira de 50 % toutes les émissions de CO2 de l'ensemble des collèges existants.

L'objectif étant de créer des espaces végétalisés et ombragés, le Département créera 130 « cours oasis » et plantera 4000 arbres ; il continuera à aménager des potagers, des vergers, des bacs à compost... Il favorisera aussi l'utilisation de matériaux biosourcés, et fera en sorte de mieux maîtriser la consommation d'eau et d'énergie.

Dans ce cadre, le Département se mobilise afin de sensibiliser et éduquer la jeunesse séquano-dionysienne aux enjeux du développement durable dans le cadre de son PED. Pour sa nouvelle politique éducative, soutenir cette dynamique en prenant en compte les mutations majeures du territoire est une nécessité.

Objectifs :

- Faire prendre conscience aux collégien·e·s des grands enjeux écologiques de notre temps

- Développer leurs connaissances scientifiques sur la crise climatique ainsi que les solutions proposées par les scientifiques pour l'atténuation et l'adaptation à ces crises.

6 axes seront développés dans le PED 3, avec des actions spécifiques pour chaque axe :

- 1- L'alimentation durable
- 2- La Biodiversité urbaine
- 3- Le changement climatique
- 4- La gestion des déchets
- 5- La mobilité douce
- 6- L'énergie et la qualité de l'air

- **Favoriser la formation des équipes enseignantes ainsi que des élèves** (dispositif éco-délégués) au domaine de l'environnement
- **Soutenir la co-construction par la communauté éducative, de l'ensemble des projets de transformations écologiques dans les collèges** : le Département travaillera avec les acteurs du territoire à la mise à disposition de surfaces bâties (toitures, salles communes...) ou non bâties (cours de récréation ou espaces extérieurs non utilisés) pour développer des projets en lien avec la transition écologique : la biodiversité, l'alimentation avec des potagers et/ou des espaces de cuisine pédagogique, le photovoltaïque... etc.
- **Valoriser les établissements actifs dans la transition écologique et faire émerger des dynamiques territoriales entre les collèges en développant les événements favorisant les rencontres et les échanges de pratiques entre les établissements.**
- **Créer un programme « Mon collègue éco-responsable »** pour accompagner les collèges sur la réalisation de leur projet.

Envoyé en préfecture le 22/11/2021

Reçu en préfecture le 22/11/2021

Affiché le



ID : 093-229300082-20211118-2021_11_050-DE

AXE 2

LE PROJET OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE,
UN LEVIER POUR DÉVELOPPER LES PRATIQUES
SPORTIVES ET LES VALEURS DE L'OLYMPISME

Axe 2 : Le projet olympique et paralympique, un levier pour développer les pratiques sportives et les valeurs de l'olympisme

14 ACTIONS DONT 4 NOUVELLES

- Résidences sportives
- Sport-santé pour toutes et tous
- 130 pays dans 130 collèges
- Projet « Urbanités numériques en Jeu »
- Parcours d'appropriation du PRISME par les collégien·e·s

Contexte

Les JOP 2024 traversent l'ensemble des politiques publiques du Département. Cet événement d'envergure internationale génère à la fois des transformations profondes du territoire ; création de quartiers entiers de ville, nouveaux équipements structurants, et d'importantes retombées sociales et économiques. Il permet de promouvoir les valeurs universelles du sport (sport pour tous, parité hommes-femmes...).

C'est un moment d'accélération de l'histoire de notre territoire, qui doit être à la fois préparé, anticipé, et accompagné afin de produire des effets à long terme pour les habitants.

Associés aux politiques publiques d'éducation et de sport, les Jeux olympiques et paralympiques constituent un des leviers pour mettre en œuvre nos ambitions de réductions des inégalités sociales chez les collégien·e·s.

Enjeux

Pour les collèges, les JOP constituent une formidable opportunité d'aller plus loin en termes d'activité physique et de pratique sportive et de valoriser ses vertus, y compris éducatives, mais également de s'intéresser aux transformations du territoire et de s'ouvrir au monde entier.

Aussi, il est proposé aux collèges de se saisir des JOP comme un accélérateur des projets d'établissement, dans une démarche à deux « étages » : un premier étage qui convoque le sport, l'activité physique, les JOP, comme outil éducatif, et un deuxième étage qui ouvre à des rencontres à l'échelle nationale ou internationale, pour mettre en perspective et nouer de nouvelles coopérations.

Les objectifs

Les objectifs de l'ambition de développement du sport en lien avec les JOP24 sont de :

- Développer les pratiques sportives pour promouvoir la citoyenneté et la construction de soi
- Massifier le développement du sport santé
- Mettre le sport au service de l'Education
- Développer le sport pour tous et toutes et lutter contre les discriminations
- Favoriser l'héritage des JOP Paris 2024 au sein des collèges publics du territoire

AXE 3 : ŒUVRER POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DES COLLÉGIEN.NE.S

**ÉDUCATION À LA SANTÉ
INCLUSION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE
HANDICAP**

Santé des collégien.ne.s

9 ACTIONS DONT 5 NOUVELLES

- Actions de prévention santé et de sport-santé dans tous les collèges
- Plan de prévention de l'obésité
- Projets « sanitaires du futur » dans 4 collèges par an
- Distributeurs de protections périodiques dans 3 collèges par an
- 1 journée par an dédiée au dépistage de problématiques de santé en collège

Enjeux

Les enjeux sanitaires sont majeurs sur le territoire : déficit de l'offre de soin, nécessité de renforcer les partenariats pour créer un véritable maillage territorial.

Le lancement par le Département d'une Académie Populaire de la Santé démontre la forte volonté politique de mettre la santé au cœur de nos ambitions. En effet, il est avéré que certain.e.s habitant.e.s du territoire restent éloigné.e.s des messages de prévention généraliste et qu'il est indispensable de croiser les regards des professionnel.le.s et d'aller vers ces publics pour construire une politique publique efficace au plus près des réalités de notre territoire.

Les actions santé du projet éducatif s'inscriront donc dans cette volonté départementale.

Parmi les actions majeures que le Département souhaite porter en direction des jeunes, et en lien direct avec la politique de restauration scolaire durable et de qualité, le Département mettra en œuvre un vaste programme de prévention de l'obésité au sein de ses collèges publics, en impliquant l'Agence Régionale de Santé, les communes et ses services (Service de la Prévention et des Actions Sanitaires).

Objectifs

- Proposer une offre de service santé aux équipes des collèges et aux habitant.e.s au sein des collèges.
- Agir sur les facteurs de co-morbidité à la covid-19, en particulier l'obésité

- Développer une culture du risque chez les collégien.ne.s, afin de les aider à se préparer aux différents risques pouvant affecter leur santé (pandémies, risques liés aux dérèglements climatiques...)
- Faire entrer véritablement le sujet de la santé sexuelle dans les collèges, faire connaître, partager et faire rayonner l'offre départementale sur le sujet de la santé sexuelle

Inclusion des élèves en situation de handicap

11 ACTIONS DONT 4NOUVELLES

- Para sport, handisport et sport adapté dans tous les collèges
- Équipement innovant des collèges à titre collectif et prêt de matériel sportif pour soutenir l'inclusion
- Projet Handéo
- Sensibilisation et accompagnement à la prise en charge des élèves handicapés pour tous.toutes les enseignant.e.s

Enjeux

Le Département est compétent en matières de prévention et d'accompagnement du handicap, d'accès aux droits, de gestion des aides financières et matérielles qui concernent les personnes handicapées.

Il s'engage fortement dans le développement des projets visant à favoriser l'inclusion des collégien.ne.s en situation de handicap au sein des collèges. Cette orientation s'inscrit dans le cadre de son nouveau Schéma en faveur de l'autonomie et dans la perspective des Jeux Paralympiques de 2024, du futur plan d'action jeunesse du Département et du schéma départemental jeunesse initié par le Département, la CAF et la Préfecture de la Seine-Saint-Denis.

Le Département mène également un vaste plan d'investissement en faveur de l'accessibilité de tous les collèges publics du territoire, à travers son agenda d'accessibilité programmée.

Il porte le projet « territoires 100 % inclusifs », démarche d'animation territoriale des politiques publiques en faveur des personnes handicapées.

Objectifs

Le Département poursuit, dans ce PED, deux grands objectifs :

- changer le regard sur le handicap, pour créer la société inclusive de demain
- Prévenir, pour les publics handicapés, de nombreuses pathologies dues à la sédentarité, l'inactivité physique et l'ensemble des pathologies chroniques qui y sont associées par le développement du para sport et du handisport.

Pour y parvenir, il est nécessaire de :

- Former et outiller les professionnel.le.s, en lien avec l'Education nationale, partager les bonnes pratiques autour de l'inclusion, améliorer l'accompagnement des professionnel.le.s de l'Education nationale sur la prise en charge du handicap
- Faciliter le développement de projets innovants favorisant l'inclusion des élèves en situation de handicap, leur permettre de se concrétiser et de rayonner sur le territoire

- Proposer des équipements collectifs favorisant l'inclusion des élèves en situation de handicap mais aussi des équipements individuels

AXE 4 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

**PARTAGER LES VALEURS DE LA SOCIÉTÉ DU CARE
AVEC LES COLLÉGIEN.NE.S**

**LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET
PROMOTION DE L'EXCELLENCE SCOLAIRE**

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

PRÉVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES

Partager les valeurs de la société du care avec les collégien.ne.s

21 ACTIONS DONT 7 NOUVELLES

- Création du label « mon collège solidaire »
- Sensibilisation des équipes à la pédagogie coopérative
- Enveloppe dédiée aux projets de solidarité civique à l'initiative des élèves
- Développement des actions intergénérationnelles dans 20 collèges
- Développement des alternatives à la sanction : justice restaurative et mesures de responsabilisation
- Parcours de valorisation des métiers du care dans les collèges
- Programme de prévention de la santé mentale pour les collégien.ne.s

Contexte et enjeux

La population séquano-dionysienne, massivement touchée par la précarité, a été particulièrement exposée en période de crise sanitaire.

Lors de cette crise, la mobilisation citoyenne et l'entraide furent remarquables autour des habitant.e.s les plus vulnérables, avec une jeunesse se démarquant par des actions de solidarité et une attention aux autres, valeurs chères au Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis.

Il semble primordial de valoriser ces actions et comportements empreints de solidarité, et de les mettre au cœur de notre projet éducatif. S'engager auprès et au service des autres et tisser du lien social c'est aussi retrouver une véritable place dans la Cité et dans le groupe, et donc s'engager et faire société. Le Département souhaite insuffler, soutenir et valoriser les démarches visant à inculquer et/ou renforcer l'attention aux autres par les collégien.ne.s de notre territoire.

Penser l'amélioration du climat scolaire par le prisme de la solidarité et de la promotion d'un système de valeurs construit autour de l'attention aux autres permet de repenser la place de l'élève au sein de la communauté éducative, et plus globalement de repenser celle du jeune au sein de la société. Le Département doit ainsi être en capacité de mobiliser un réseau d'acteurs.ricesissu.e.s du monde scolaire, du travail social et du travail éducatif afin de proposer un encadrement socio-éducatif cohérent, dans et en dehors de l'institution scolaire, en mettant en relation les nombreux acteurs du territoire menant une action éducative mettant à l'honneur la solidarité.

Objectifs

- **Donner à tous les usager·e·s une place et un pouvoir d'agir au sein des collèges** pour lutter contre le sentiment d'injustice et améliorer le climat scolaire
- Mettre en place un label « collège solidaire »
- **Valoriser l'engagement citoyen et solidaire des jeunes du territoire** en donnant de la fierté aux jeunes de Seine-Saint-Denis
- **Valoriser les métiers dits du « care »** et lutter contre les représentations genrées qui leur sont rattachées.

Lutte contre le décrochage scolaire et promotion de l'excellence scolaire

17 ACTIONS DONT 4 NOUVELLES

- Programme en faveur de la réussite et de l'excellence scolaire
- Concours d'excellence scientifique pour tous les collèges du territoire
- Création de livrets de compétences du Département
- Dispositif de prévention du décrochage des jeunes de l'ASE en situation d'exclusion scolaire

Enjeux

Le phénomène du décrochage scolaire a une telle ampleur en Seine-Saint-Denis, en particulier le nombre de sorties du système scolaire sans diplôme, que tous les acteurs doivent s'impliquer. De par ses compétences sociales, le Département a intérêt à ouvrir très tôt les possibilités pour les collégiens, et à prévenir le décrochage scolaire, afin de faciliter à terme l'insertion sociale des séquanodionisiens.

Le Département vise également à valoriser l'excellence des collèges publics du territoire, en déployant des dispositifs de valorisation de la réussite et d'accompagnement des meilleurs élèves. Il promeut la réussite de tous les élèves, des plus fragiles aux plus brillants.

Objectifs

- Diminuer le nombre d'élèves en situation de pré-décrochage scolaire
- Permettre aux collégiens de se découvrir pour mieux se projeter, les aider à dépasser les limites de l'auto-censure, tout en facilitant leur ouverture sur le monde professionnel et sur l'activité économique du territoire
- Valoriser l'excellence des collèges publics et faire en sorte que les collèges du territoire permettent l'excellence

Lutte contre les discriminations

27 ACTIONS DONT 4 NOUVELLES

- **Création d'un observatoire des droits et des discriminations**
- **Expérimentation de cours non genrées**
- **Prévention des discriminations filles/garçons sur les espaces publics des collèges comme les sanitaires, les couloirs, la cantine**
- **Parcours de sensibilisation aux corps normés (prévention de la grosso phobie)**

Enjeux

Territoire de diversités par excellence, riche de son histoire, de sa jeunesse, de son dynamisme, territoire également touché par de fortes inégalités sociales identifiées depuis longtemps, aux habitants bien souvent stigmatisés, la Seine-Saint-Denis est un terrain où l'expérimentation du vivre-ensemble est un défi encore bien plus important qu'ailleurs.

Les discriminations participent aux difficultés sociales et d'insertion et mènent parfois même au repli sur soi. La lutte contre les discriminations de tout type a toujours été un axe majeur de la politique départementale. Celle-ci est liée intrinsèquement à la politique sociale portée par le Département.

L'école est un lieu où les inégalités sociales peuvent à la fois s'accroître et s'amoindrir. Développer des projets destinés à lutter contre les discriminations à l'école a pour objectif d'enrayer le cercle vicieux de renforcement de ces inégalités.

Lutter contre les discriminations demande d'agir en transversalité, non seulement au sein du Département mais également avec l'ensemble des acteurs locaux, et particulièrement en Seine-Saint-Denis, avec ceux et celles de la politique de la ville. C'est pourquoi le Département crée **un Observatoire des discriminations**, lieu de partage de toutes les problématiques du territoire.

Objectifs

- Combattre les préjugés et les stéréotypes pour changer le regard sur l'Autre, en améliorant les connaissances des professionnel.le.s et des collégien.ne.s en matière de discriminations
- Concourir à la construction d'une école plus inclusive et plus égalitaire.

Envoyé en préfecture le 22/11/2021

Reçu en préfecture le 22/11/2021

Affiché le



ID : 093-229300082-20211118-2021_11_050-DE

Prévention des violences scolaires

20 ACTIONS 4 NOUVELLES

- Travail de recherche sur la prévention des rixes inter-territoires entre adolescent.e.s
- Plan de prévention des agressions verbales
- Appel à projets « mobilier modulaire et innovant »
- Communautés d'élèves usagers dans les collèges

Contexte et enjeux

Le Département est concerné par toutes les violences scolaires.

Les violences scolaires sont multiples, mais la grande masse des violences en milieu scolaire est constituée d'actes d'incivilité et de victimation souvent mineures mais répétées (micro violences).

Il peut aussi être question d'agressions sexuelles ou d'affrontements inter-territoires.

On retrouve aussi des agissements exercés par les élèves et leurs familles vers les personnels ou vers le bâti (vandalisme).

Une politique volontariste sur la prévention des violences scolaires entre en résonance avec des demandes exprimées par les parents. Une enquête conduite dans le département montrait que les parents d'élèves interrogés étaient demandeurs d'actions contre le racisme, en faveur de la promotion du respect, et qu'ils souhaitaient une prise en compte de ce qui se passe au collège ou à la sortie (bandes de jeunes, éléments perturbateurs).

Les habitant.e.s sont également sensibles à l'attractivité des collèges publics. L'environnement du collège joue sur la décision de certaines familles de ne pas se conformer à la carte scolaire. La présence de cités sensibles, de rues jugées dangereuses par les familles, ou la survenance de faits de violence aux abords de l'établissement (que les élèves y soient ou non impliqués) peut ainsi pousser certaines familles à tenter d'éviter certains établissements.

Par ailleurs Le Département a en charge la construction des collèges. Or, le bâti peut servir, ou à l'inverse desservir, une organisation de travail et des pédagogies. Il impacte également la vie émotionnelle et relationnelle des personnes qui les utilisent par la configuration des espaces, la température, la sonorisation, les couleurs des murs, la luminosité, la nature des matériaux etc ...

Il y a une articulation logique entre les actions éducatives et la compétence sociale du Département. Plus les élèves bénéficieront d'une scolarité réussie, et plus on peut espérer que les futurs adultes seront mieux outillés pour entrer dans le marché du travail. Or, un mauvais climat scolaire est un déterminant essentiel du décrochage et des difficultés scolaires des élèves. Œuvrer à la réussite scolaire de tous les élèves et faire en sorte que le

bassin d'emploi de l'Île-de-France leur soit complètement ouvert est un facteur à long terme d'allègement des dépenses sociales du Département.

De plus, un climat scolaire dégradé génère des coûts évitables : l'absentéisme puis la mutation des personnels, les surconsommations (les réparations des matériels détériorés ou volés, fluides et produits d'entretien suite à des dégradations), les sur-temps (la prévention et la régulation des actes violents), la non-crédation de potentiel (le renoncement des enseignants aux activités pédagogiques créatives), la qualité du service d'enseignement, etc.

Pour instaurer un climat scolaire serein, la recherche en sciences de l'Éducation recommande une approche systémique dans laquelle le collège trouve des solutions en revisitant son organisation, ses pratiques, la place de chacun dans l'établissement et ses besoins.

Objectifs

- **Construire un cercle vertueux alliant la prévention des micro-violences scolaires et la stabilisation des équipes par :**
 - ✓ L'organisation des temps d'élaboration débouchant sur des actions transformatrices des pratiques professionnelles ;
 - ✓ L'élaboration un plan d'actions contre les violences verbales ;
 - ✓ La diffusion des programmes de développement des compétences psychosociales ;
 - ✓ La création d'espaces de libération de la parole.

- **Accompagner les collèges en développant:**
 - ✓ Des actions de prévention des discriminations, et particulièrement celles visant les filles
 - ✓ Une organisation de cycles de formation sur la prévention des violences inter-territoires
 - ✓ Une organisation des temps de partage entre l'ASE, la prévention spécialisée et le SPEJ pour accompagner les plans d'action de prévention des violences dans les collèges

- **Faire de tous les espaces des collèges des espaces apprenants et de bien-être** par la poursuite du travail novateur du Département en matière de bâti scolaire

AXE 5 : SOUTENIR L'ÉMANCIPATION DES COLLÉGIEN.NE.S

AGORA : ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À LA
LIBERTÉ D'EXPRESSION

MOBILITÉ DES COLLÉGIEN.NE.S DE SEINE-SAINT-
DENIS

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

LA TRANSFORMATION DU TERRITOIRE
(PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

HORS TEMPS SCOLAIRE

Agora

21 ACTIONS DONT 3 NOUVELLES

- 130 journalistes dans 130 collèges : parrainage/marrainage de journalistes
- Parcours Agora
- Collège Agora

Contexte

Face à la montée des extrémismes, des obscurantismes, et à la polarisation du débat public qui menacent le pacte républicain, le Département entend renforcer les actions spécifiques et dédiées à l'éducation aux médias et à l'information (EMI), en faveur de la liberté d'expression.

Fort d'un engagement volontariste en la matière : résidences de journalistes, parcours d'éducation au regard, projet *Cartooning for peace*, dispositifs de prévention de l'usage des réseaux sociaux et d'éducation à la citoyenneté, appel à projets pédagogiques, simulation de procès au Tribunal de Bobigny, *Madmagz*, formation des délégué.e.s, simulations de session de Parlement européen, le Département souhaite franchir une nouvelle étape qui implique de :

- s'appuyer sur les démarches et dispositifs qui ont démontré de réels impacts au sein des établissements scolaires,
- instaurer un dialogue renforcé avec ses partenaires institutionnels et les acteurs du territoire,
- concrétiser un socle de valeurs et d'objectifs autour d'une méthodologie partagée et concertée.

Le Département a ainsi élaboré, en concertation avec l'Éducation nationale et le centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI), un programme d'ensemble d'éducation aux médias et à l'information pour la liberté d'expression baptisé « Agora », en référence à la place publique sur laquelle les citoyens de la Grèce antique se rassemblaient pour discuter et débattre des affaires publiques.

Fédérant de multiples partenaires et visant à rendre les élèves pleinement acteur.trice.s de leur parcours de jeunes citoyen.ne.s, Agora repose sur 3 piliers : la formation et l'accompagnement, les actions auprès des élèves, et la restitution des travaux, avec une place faite notamment aux parents.

Avec l'ambition de revivifier notre démocratie en prenant appui sur la jeunesse du territoire, Agora s'impose ainsi comme l'une des pierres angulaires du projet éducatif départemental.

Enjeux

A-Réaffirmer nos ambitions en matière d'éducation aux médias et à l'information pour répondre à des enjeux nouveaux

Le PED 3 doit permettre de favoriser l'émancipation individuelle: à cet effet, il s'agit de renforcer le déploiement des actions favorisant les passerelles tout au long de la scolarité, et ce sur les temps scolaires, périscolaire et extrascolaire, en s'appuyant sur nos partenaires. Il convient également de développer des approches territorialisées qui s'appuient sur le projet d'établissement et inscrivent durablement le collège dans son environnement.

La mobilisation des dispositifs d'EMI devra pour cela se penser en lien plus étroit avec la coopération territoriale menée avec les villes du territoire, et en articulation avec le « Projet Image » et les partenaires permettant d'amplifier, hors-temps scolaire, les actions conduites dans les collèges.

Pour chaque action, la trace et la réflexivité de l'expérience vécue devront davantage être pensées et mises en œuvre afin que l'élève puisse les mettre en récit et les partager avec sa famille.

Le déploiement des actions favorisera un maillage homogène du territoire, notamment en visant progressivement l'ensemble des collèges de la Seine-Saint-Denis via quatre niveaux différenciés d'intervention.

Enfin il conviendra d'explorer la manière dont l'EMI peut venir féconder les autres programmes du PED3 (lutte contre le décrochage scolaire...).

B-Des leviers nouveaux à activer

Le développement d'une offre de formation dédiée à l'EMI et la capacité d'accompagnement des équipes éducatives et des intervenants par le Département, aux côtés de l'Éducation nationale, s'avéreront essentiels pour améliorer la qualité et la durabilité des actions conduites.

Il importera également de poursuivre notre travail de réseau afin d'élargir et de diversifier le spectre des partenaires impliqués.

Les actions devront rendre davantage visible la parole des adolescent.e.s et leur regard porté sur le territoire, en investissant des modes de communication innovants et porteurs de valorisation.

La réinvention des instances de pilotage du PED, en regard des outils déjà créés sur le suivi des projets départementaux soutenus dans les collèges, pourra favoriser les croisements entre secteurs (mobilité internationale, actions mémorielles, égalité femmes-hommes, transitions écologiques, mutations urbaines...). Enfin, le renforcement de la coordination avec l'Éducation nationale (DSDEN, Rectorat, chef.fe.s d'établissement) et la DRAC, dans le

cadre d'instances partagées, permettra une politique d'EMI mieux mutualisée, partagée et territorialisée, et davantage ouverte sur les champs d'intervention.

Le programme Agora présente la spécificité d'articuler :

-la rencontre avec les parrains-marraines, professionnel.le.s du monde des médias, de la culture ou de la recherche, ou personnalités engagées sur les enjeux de liberté d'expression, qui viendront partager avec les élèves et la communauté éducative leurs regards et expériences ;

-la pratique, qui visera à proposer aux élèves des expériences pédagogiques qui favorisent la production ou la lecture critique de contenus, et l'exercice de l'argumentation et du débat dans un cadre situé, afin de permettre à chacun.e de développer l'usage autonome des médias et des informations, l'exploitation d'informations de manière raisonnée, et la production de contenus médiatiques ;

-les apprentissages, qui ne se focaliseront pas sur une thématique ou une époque particulière tendant à exacerber les polarisations à l'œuvre, mais aborderont un ensemble d'enjeux liés au monde contemporain, aux principes fondamentaux de la démocratie et de la République, et s'appuieront sur les programmes d'enseignement, notamment pour permettre aux élèves d'apprendre à exprimer leur sensibilité et leur point de vue, à se forger un jugement et à s'engager, en respectant les règles de droit.

Il s'agit ainsi d'un programme d'éducation aux médias, à l'information pour la liberté d'expression et par la pratique des médias, de l'information et de la liberté d'expression.

Objectifs

- **Permettre un accès facilité à l'éducation aux médias et à l'information pour le plus grand nombre d'élèves (niveau sensibilisation)**
- **Permettre, à terme, aux 130 collèges publics du territoire de bénéficier chaque année, a minima d'un dispositif d'intervention labellisé Agora via l'engagement des parrains et marraines**
- **Valoriser la parole des adolescents, les productions de contenus et travailler la parentalité**

Mobilité des collégien.ne.s de Seine-Saint-Denis

9 ACTIONS DONT 1 NOUVELLE

- 130 pays dans 130 collèges

Enjeux

Les collégien.ne.s de Seine-Saint-Denis, et en particulier celles et ceux issu.e.s des quartiers prioritaires de la politique de la ville, bénéficient peu de séjours à visée éducative lors de leur scolarité. Il apparaît qu'un grand nombre d'entre eux ne se déplace pas en dehors de leur ville voire de leur quartier.

Le Département de la Seine-Saint-Denis a été précurseur sur le sujet de la mobilité des collégien.ne.s de son territoire avec le programme Odyssée Jeunes, financé par la fondation Bnp Paribas. Il a progressivement développé son offre et vise aujourd'hui à mieux la structurer pour en systématiser les effets bénéfiques.

En effet, un voyage scolaire est un apport indéniable au parcours scolaire d'un enfant. Il permet d'aborder sous un autre angle les notions traitées en cours tout en favorisant l'ouverture culturelle des élèves à des notions comme le vivre ensemble ou la solidarité.

Enfin, les mobilités permettent de développer des compétences essentielles à l'insertion professionnelle future des jeunes de Seine-Saint-Denis.

Objectifs

- Développer une véritable « culture de la mobilité » chez les collégien.ne.s de Seine-Saint-Denis
- Favoriser l'ouverture culturelle des collégien.ne.s de Seine-Saint-Denis
- Permettre aux collégien.ne.s de valoriser dans leur parcours scolaire les compétences acquises grâce aux mobilités permises par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Éducation artistique et culturelle

18 ACTIONS DONT 3 NOUVELLES

- Olympiade culturelle
- 10 % des collèges totalement EAC
- Collège Image et pôle Image

Contexte

Pour ce nouveau Projet Éducatif Départemental, le Département entend à la fois capitaliser sur les forces et les réussites de l'action menée depuis plus de dix ans en matière d'EAC, tout en expérimentant des approches innovantes.

Il s'agira pour cela de prendre appui sur les dispositifs historiques du plan « *La culture et l'art au collège* », reconnus et bien identifiés par la communauté éducative et les partenaires du territoire, pour tester de nouvelles manières de faire, plus souples et plus ancrées territorialement :

- Parcours La Culture et l'Art au Collège
- Parcours d'éducation au regard
- résidences de journalistes
- résidences In Situ

La mobilisation des dispositifs pourra être différenciée à l'échelle des établissements, en dessinant plusieurs niveaux d'intervention possibles, en fonction des besoins et aspirations de la communauté éducative : *projets de classes, projets à l'échelle de l'établissement, transformation du projet d'établissement par l'EAC via des actions pluriannuelles...*

Au-delà des dispositifs, il s'agit d'une démarche globale portée par le Département :

- en co-construction avec ses partenaires (collectivités territoriales, structures culturelles et d'enseignements artistiques, artistes...),
- et, à ce titre, inscrite aussi bien dans les conventions de fonctionnement avec des acteurs artistiques et culturels et dans celles en matière de coopération culturelle et patrimoniale avec les villes et EPT du territoire.

C'est d'ailleurs en s'appuyant davantage encore sur la co-construction et le partenariat que nos actions gagneront en efficacité, et que notre intervention sera plus résiliente au regard de la période de crise sanitaire actuelle et de ses impacts.

Il s'agira enfin, dans un temps plus long, d'intégrer nos actions d'EAC dans la temporalité de l'Olympiade culturelle (2021-2024) et de l'héritage des JOP, et de favoriser les croisements entre l'éducation artistique et culturelle et d'autres enjeux du PED (*lutte contre le décrochage...*).

Enjeux

- **Réaffirmer nos ambitions en matière d'EAC pour répondre à des enjeux nouveaux**

Au-delà des actions que nous menons, le PED 3 doit nous permettre de travailler l'enjeu du parcours, pour organiser la cohérence éducative et favoriser l'émancipation des élèves : à cet effet, il s'agit de renforcer le déploiement des actions qui favorise les passerelles tout au long de la scolarité, et ce sur les temps scolaires, périscolaire et extrascolaire. Le Département s'attachera ainsi à développer les approches territorialisées qui s'appuient sur le projet d'établissement, et inscrivent durablement le collège dans son environnement culturel.

La mobilisation des dispositifs d'EAC sera pour cela pensée davantage en lien avec la coopération territoriale engagée avec les villes et EPT du territoire, et en articulation forte avec le schéma départemental « Cap'amateurs » en faveur des enseignements artistiques et des pratiques en amateur, permettant d'amplifier, hors-temps scolaire, les actions conduites dans les collèges.

Le déploiement des actions favorisera par ailleurs un maillage culturel plus homogène, notamment via un rééquilibrage vers l'est du département. Pour cela, l'effort d'équilibre territorial-de nos dispositifs sera poursuivi et l'accompagnement des structures de référence développé afin de les amener à rayonner au-delà de leur territoire d'implantation.

À cet égard, **les ressources départementales** (diffusion de la collection départementale d'art contemporain en milieu scolaire, actions éducatives de l'archéosite) seront davantage mobilisées.

Le déploiement des dispositifs d'EAC intégrera également des enjeux forts liés aux orientations départementales : *inscription dans la dynamique de l'Olympiade culturelle et celle du projet de Pôle Image(s) ; meilleure prise en compte de la culture scientifique et technique pour diversifier les approches d'appréhension de notre société...*

Enfin, il conviendra d'explorer la manière dont l'EAC peut venir abonder les autres programmes du PED3, que ce soit sur la lutte contre le décrochage scolaire ou la découverte des métiers.

Objectifs

- **Poursuivre notre effort pour favoriser l'expérience de l'art et de la culture pour le plus grand nombre de collégien.ne.s (niveau sensibilisation)** en réaffirmant les parcours CAC comme le premier échelon de notre intervention en matière d'EAC et en repensant la méthodologie de construction des dispositifs
 - **Initier des démarches nouvelles et ciblées qui participent durablement au projet d'établissement et au parcours de l'élève (niveau approfondissement)**
- ✓ en mettant en œuvre un programme à l'échelle du collège qui permette de transformer durablement les pratiques pédagogiques au sein de l'établissement
 - ✓ en innovant autour des enjeux liés aux images, de la valorisation de l'art contemporain et du patrimoine
 - ✓ en inscrivant les arts et la culture comme un levier d'engagement dans un projet collectif ou individuel

La transformation du territoire de la Seine-Saint-Denis

15 ACTIONS DONT 3NOUVELLES

- Préparation avec les habitant.e.s et les collégien.ne.s du collège de demain
- Valorisation du patrimoine écologique
- Parcours « histoire du collège par les collégien.ne.s »

Enjeux

Le Département de la Seine-Saint-Denis est riche d'un patrimoine historique de grande qualité, depuis ses sites archéologiques majeurs, jusqu'au patrimoine plus récent de l'industrie ou des grands ensembles. C'est aussi un territoire où les mutations urbaines s'accroissent encore davantage aujourd'hui, avec l'arrivée de nouvelles infrastructures de transport (Grand Paris Express) et la création d'équipements en lien avec les JOP2024 ou le développement de l'activité tertiaire.

Depuis de nombreuses années, le Département accompagne les collégien.ne.s et les enseignant.e.s dans l'appropriation de l'histoire de leur territoire. Il met à leur disposition de nombreuses et très riches ressources : des lieux ressources (les Archives départementales), des outils numériques (avec l'Atlas de l'architecture et du patrimoine, incluant l'Atlas des collèges développé avec le conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE93) et des dispositifs de médiation, des formations (aspect à renforcer), et surtout des professionnel.le.s qualifié.e.s (archéologues, conservateurs.rices du patrimoine, médiateurs.rices, urbanistes, architectes...). Il s'appuie également sur de riches partenariats structurants, en particulier avec le Mémorial de la Shoah et le Musée National de l'Histoire de l'Immigration.

Le Département porte une attention particulière à l'histoire du territoire, mais aussi à l'histoire de ses habitant.e.s (histoire vécue).

Objectifs

- Permettre aux collégien.ne.s de construire leur identité de futur.e.s citoyen.ne.s, par **l'appropriation de l'histoire de leur territoire de vie**, ou par la valorisation de leur collège, mais aussi montrer les **liens entre l'histoire locale et l'histoire nationale**

(immigration, industrialisation, histoire sociale, mémoire de la 2nde Guerre mondiale et de la déportation, mémoire de l'esclavage).

- Aider les collégien.ne.s à **comprendre** leur territoire et les enjeux des **développements urbains à venir**, c'est-à-dire permettre aux enseignant.e.s et à leurs élèves de projeter et d'étudier en classe les questions anthropologiques liées à la ville, à son histoire, à sa géographie, aux diverses formes historiques et contemporaines d'urbanité, afin de développer une culture urbaine critique.

- Permettre aux collégien.ne.s de **découvrir les corps de métiers scientifiques et techniques** associés aux thématiques précitées (architecture, urbanisme, cartographie, maquettisme, archéologie, histoire de l'art et des techniques, photographie, paysagisme, sciences sociales...), ainsi que leurs pratiques professionnelles, et d'aller à la découverte des institutions ressources (Cité de l'architecture et du patrimoine, musées, services d'archives, bureaux d'études et agences d'architecture...).

Hors temps scolaire

5 ACTIONS DONT UNE ACTION NOUVELLE

Proposition d'une offre hors temps scolaire de façon expérimentale

Enjeux

Premier constat :

Les collèges publics de Seine-Saint-Denis disposent de peu d'offres hors temps scolaire (16h30-19h).

Cette offre, si elle existait, pourrait permettre de proposer aux élèves d'acquérir des compétences qu'ils pourraient valoriser dans leur parcours scolaire (c'est le sens de la plateforme Parcours sup, qui demande aux élèves de valoriser globalement leur parcours et leurs compétences).

Ainsi, en s'appuyant sur les contextes locaux, le Département entend organiser des ateliers au sein des collèges sur la pause méridienne et à titre expérimental en fin de journée, en visant l'acquisition de compétences culturelles (spectacle vivant, danse, musique, lecture, écriture, échecs, activités physiques et sportives, arts manuels, arts numériques, éducation aux médias...), l'acquisition de compétences extra scolaires (éloquence, cuisine, agriculture urbaine, langues, langue des signes...) et de compétences méthodologiques (culture scientifique, méthodes d'enquête, modélisation numérique).

Cette offre a du sens si elle s'appuie sur les contextes locaux : partenariat avec un acteur culturel ou sportif sur une ville, avec une grande entreprise ou un acteur du In qui proposerait du parrainage/marrainage sur une autre, implantation locale d'un acteur d'accompagnement à la scolarité ou à l'insertion ailleurs ou d'un dispositif ACTE...

Par cette offre hors temps scolaire, le Département s'engage résolument en dehors de ses compétences obligatoires, en faveur de la réussite et de l'excellence de tous les collégien.ne.s et collégiennes des collèges publics de son territoire.

Deuxième constat :

De nombreux.euses collégien.ne.s du territoire n'ont pas d'espace disponible à leur domicile pour faire leurs devoirs. Les dispositifs existants (« devoirs faits », contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS), associations de soutien scolaire) ne permettent pas de couvrir l'ensemble des besoins sur le territoire et des envies des collégien.ne.s et de leur famille.

Objectifs

- Proposer une offre hors temps scolaire pour rendre les collèges publics plus attractifs et permettre aux collégien.ne.s d'acquérir des compétences nouvelles à réinvestir dans le champ scolaire.
- Trouver des espaces de travail pour les enfants qui n'ont pas la possibilité de travailler chez eux : cette problématique peut concerner des temps différents : le temps de travail en « distanciel » qui se pratique à priori sur le temps scolaire et le temps des devoirs « à a maison » même si les dispositifs « devoirs faits » devraient répondre en partie à certains besoins.

Actions pour renforcer l'ouverture des collèges sur le territoire de la Seine-Saint-Denis

Enjeux

Depuis plus de 10 ans, le Département construit des collèges publics ouverts sur leur territoire, grâce à des espaces partagés de 200 m² accessibles depuis l'extérieur à toutes les structures qui le souhaitent.

Le Département ira encore plus loin en proposant des solutions complémentaires dans cette dynamique.

Ces actions d'ouverture, d'aller vers entrent parfaitement en cohérence avec la forte volonté politique d'appropriation positive de l'espace public par les habitant.e.s. du territoire, notamment les jeunes.

Objectif

Mieux ouvrir les collèges sur leur territoire et les ressources de leur environnement.

Soucieux de continuer à accompagner les établissements scolaires dans cette période si particulière et de maintenir le lien entre les différents partenaires locaux, le Conseil Départemental a à cœur de renforcer les articulations avec les acteurs éducatifs des territoires et de multiplier les réseaux de partage (de locaux, d'espaces, d'interventions, de savoir-faire, etc.) et de solidarité afin de continuer à œuvrer pour l'amélioration des conditions de scolarisation et de réussite de nos collégien.ne.s dans un contexte budgétaire contraint.

Exemples d'initiatives

Les jardins, parcs communaux et départementaux, stades, forêts, etc. pourraient être utilisés pour faire classe à l'extérieur. Cette pratique existe dans d'autres pays européens..

Les locaux des centres sociaux pourraient également servir d'espace d'enseignement décentralisé, lorsque cela est possible **tout comme les musées ou les théâtres**

Le Département subventionne plusieurs clubs lecture, manga, philo, défi lecture, etc. tournés autour de la littérature. Le service pourrait inciter les référent.e.s de ces clubs à **délocaliser dans les salles de travail des bibliothèques/médiathèques municipales** trop peu fréquentées par les adolescent.e.s certaines de leurs séances.

Des interventions de l'espace Tête à tête au sein des collèges leur donnerait l'occasion de se faire davantage connaître des collégien.ne.s qui pourraient ensuite s'y rendre si besoin.

Décentraliser certains cours vers les Universités, inciter les laboratoires de recherche à publier des offres de stage de 3e sur la plateforme, demander aux associations étudiantes de faire visiter les locaux à nos collégien.ne.s, etc. seraient autant de propositions permettant,

Envoyé en préfecture le 22/11/2021

Reçu en préfecture le 22/11/2021

Affiché le



ID : 093-229300082-20211118-2021_11_050-DE

certes très humblement, de désacraliser l'enseignement supérieur, et d'œuvrer, à petite échelle, à la démocratisation de ces espaces.